

**PROJET DE DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
TOGOLAISE LORS DE LA 76^{ème} SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS
UNIES**

**DEBAT GENERAL
22 SEPTEMBRE 2021**

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux à l'occasion de la 76^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de notre Organisation.

Je tiens également à rendre un hommage appuyé au Secrétaire général, Monsieur António Guterres, qui a su, avec son équipe, réinventer l'appareil administratif des Nations Unies pour l'adapter au contexte de la pandémie de la Covid-19, évitant ainsi toute paralysie fonctionnelle de notre Organisation.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Le thème autour duquel nous nous réunissons cette année constitue en fait un appel à l'action. Il nous invite, de façon pressante, à agir immédiatement dans le domaine de la santé, pour arrêter l'hécatombe et mettre fin à la pandémie du coronavirus qui n'a que trop duré. Il nous appelle à nous attaquer frontalement aux nombreuses dimensions sociales et économiques de la crise sanitaire.

Monsieur le Président,

Comme celle qui la précède, l'année 2021 est, elle aussi profondément marquée par les effets dévastateurs de la pandémie de la Covid-19. Il y a quelques mois, alors que l'espoir d'une éradication progressive de la pandémie naissait, grâce notamment aux prouesses scientifiques qui ont permis de doter le monde de vaccins, les multiples rebonds inquiètent et le variant Delta finit par nous contraindre à relever, une fois de plus, notre niveau de vigilance. En effet, la pandémie a induit un important rebond de la misère et contribué à creuser davantage les inégalités sociales et l'écart entre les pays développés et ceux en voie de développement.

Selon la Banque mondiale, la pandémie a déclenché la première récession en Afrique subsaharienne depuis 25 ans. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays aux économies fragiles, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA).

Pour surmonter les chocs de la pandémie de la Covid-19, il urge que nous nous penchions sérieusement sur la question de la dette des pays en développement.

Tout en saluant la décision du G20 d'approuver, depuis l'an dernier, l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (DSSI), je voudrais réitérer l'appel lancé par l'Union Africaine ainsi que les institutions onusiennes de voir le poids de la dette de nos pays annulé, ou à tout le moins, allégé. Il importe donc que la communauté internationale s'efforce de répondre aux conclusions du Sommet de Paris sur le financement des économies africaines pour permettre à nos pays de surmonter les effets de la pandémie et d'assurer une reprise économique durable post Covid-19.

Par ailleurs, mon pays apporte son soutien au dispositif accélérateur "ACT", codirigé par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), Gavi, l'Alliance du vaccin, et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), en partenariat avec l'UNICEF et la Banque Mondiale. L'axe de travail Covax de cette Coalition permet aujourd'hui d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la Covid-19. Si cette initiative a contribué à faciliter l'accès aux vaccins des populations les plus défavorisées, la fracture vaccinale reste encore très prononcée et les résultats, largement en-deçà des attentes de ce programme. En effet, pendant que dans les pays du Nord, plus de 50% de la population ont été déjà vaccinés, en Afrique par exemple, environ 1% a reçu le vaccin.

Nos efforts pour éradiquer cette pandémie ne peuvent se faire exclusivement et sans une égale répartition des vaccins disponibles pour permettre aux populations des pays africains de se faire vacciner massivement.

A cet effet, nous encourageons et soutenons les efforts en cours visant à permettre un accès équitable aux vaccins afin d'assurer de manière effective une immunité collective mondiale.

Monsieur le Président,

A l'image de la disparité qui existe dans l'exercice du droit au vaccin, la reprise mondiale, elle aussi, risque de fractionner le monde en deux blocs. D'un côté, la plupart des économies avancées, qui ont accès aux vaccins et qui peuvent espérer une normalisation rapide des activités ; de l'autre, les pays qui n'y ont pas ou peu accès et qui resteront confrontés à une résurgence des infections et à l'augmentation du nombre de décès. Ce tableau d'un monde bipolarisé face à une adversité commune n'est pas celle que nous voulons.

Il est donc de notre responsabilité de faire en sorte que la reprise mondiale bénéficie à tous. Face aux défis actuels de notre monde, le multilatéralisme ne peut plus se contenter d'être juste un mécanisme diplomatique parmi d'autres pour répondre à ces défis. Il doit servir à façonner un ordre mondial, une manière bien particulière d'organiser les relations internationales, qui s'appuie sur la coopération, l'état de droit, l'action collective et les principes d'une coprospérité planétaire.

Monsieur le Président,

L'urgence du moment n'est pas que sanitaire, elle est aussi environnementale. Le climat présente actuellement des symptômes alarmants. Le changement climatique représente le plus grand défi auquel l'humanité est confrontée depuis ces dernières décennies.

La menace que fait peser le réchauffement global sur les sociétés humaines et les écosystèmes est croissante. Les effets désastreux du changement climatique sur tous les continents sont prégnants, notamment la fonte des glaciers, les ouragans, l'élévation du niveau de la mer et les sécheresses qui favorisent des feux sur des régions entières, plongeant nos populations dans une vulnérabilité profonde.

Plus inquiétant encore, le rapport annuel sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre indique que même si tous les engagements inconditionnels actuels pris dans le cadre de l'Accord de Paris sont mis en œuvre, les températures augmentent nécessairement de 3,2°C ; ce qui aurait des conséquences climatiques encore plus étendues et plus destructrices.

Les efforts collectifs actuels devront donc être multipliés par cinq pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de 1,5°C ainsi que le préconise le rapport spécial du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) sur le changement climatique et les terres émergées.

Nous devons agir et le faire maintenant. C'est pourquoi mon pays encourage les Gouvernements, les entreprises, les villes et toutes les institutions financières à adhérer à la coalition mondiale pour parvenir à la neutralité carbone. Nous nous réjouissons également que dans la perspective de la COP26 à Glasgow, en Ecosse, les pays représentant plus de 65 % des émissions mondiales de carbone aient pris des engagements ambitieux en la matière et appelons les autres à les rejoindre.

Monsieur le Président,

Dans mon pays, le Togo, bien que, l'effet de la pandémie de la Covid-19 sur les investissements publics en faveur des secteurs sociaux de base ralentit fortement nos efforts à promouvoir le développement humain en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), la sécurité humaine et le bien-être des populations demeure au cœur de la politique générale du Gouvernement. Cette nécessité guide au quotidien les initiatives sectorielles en donnant la priorité aux groupes les plus vulnérables que sont les femmes, les enfants et les jeunes.

La feuille de route gouvernementale adoptée au lendemain de la pandémie, en lien avec le Plan national de développement, traduit notre vision commune, celle de faire du Togo un pays de cohésion et de paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

L'atteinte de nos objectifs passe par la réalisation d'actions concrètes qui garantissent, entre autres, l'accès à l'eau potable, l'accès à une éducation et à des soins de qualité, l'accès à l'énergie, l'entrepreneuriat rural et l'agrobusiness, la productivité et la création de richesses, l'emploi et l'autonomisation des femmes et des jeunes, la protection sociale.

De manière spécifique, tout en maintenant une constance dans les progrès déjà réalisés en matière de croissance économique, de réduction de la pauvreté, le Togo ne ménagera aucun effort pour garantir aux populations une véritable harmonie sociale, gage d'un développement inclusif.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le 26 juillet dernier, l'Assemblée générale a décidé de convoquer la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle, sous les auspices de son Président, pour 2023. Dans la même logique et afin de garantir l'accès de toutes les couches de la population à des soins de santé de qualité à travers un mécanisme de mutualisation des risques, le Gouvernement a adopté la loi instituant l'assurance maladie universelle afin de permettre aux togolais de mener une vie saine et de connaître le bien-être tout au long de celle-ci.

Il en est de même du programme national d'accompagnement médical et financier de la femme enceinte et du nouveau-né, dénommé " *Wezou* ", lancé officiellement le 26 août 2021 et qui entend contribuer à la réduction significative de la mortalité maternelle et néonatale. Cette couverture contribuera à améliorer les indicateurs de la santé de la mère et de l'enfant par la gratuité des soins prénataux et maternels pour toutes les femmes enceintes.

Dans le domaine de l'éducation, il convient de souligner qu'après la gratuité des frais de scolarité au préscolaire et au primaire, l'extension progressive des cantines scolaires à l'ensemble des élèves dans les écoles primaires publiques, la mise en place d'un système de couverture sociale et médicale, le Gouvernement vient de décider, pour le compte de l'année 2021-2022, l'exemption de tout frais de scolarité en faveur des élèves des collèges et lycées publics du Togo.

Cette dernière mesure, qui vise à soulager les parents en leur permettant de préparer sereinement la reprise des classes, s'ajoute à la liste des nombreuses décisions prises par le Gouvernement afin de juguler les impacts négatifs de la pandémie du coronavirus sur les populations togolaises.

En matière de lutte en faveur de l'équité et de l'égalité de genre, de l'avancement des droits des femmes et des filles, mon pays a fait des progrès significatifs ces dernières années. Ainsi, la représentation des femmes dans les instances décisionnelles a évolué, passant de 23% en 2019 à 35% en 2021. C'est dans cette dynamique que le Togo a adhéré au mouvement de solidarité mondiale pour plus d'égalité et d'équité genre dénommé "*HeForShe*", lancé par ONU-femmes et dont la campagne nationale a été officiellement lancée à Lomé, le 23 juillet 2021.

Dans le domaine des affaires, le Togo maintient son engagement pour l'amélioration d'un climat propice, favorable à l'éclosion et à la compétitivité des entreprises togolaises et nécessaire à l'attrait des investissements. Les efforts déployés à ce jour ne sont pas vains, en témoigne le classement du Togo, dans le rapport 2021 sur l'investissement dans le monde, publié par la CNUCED, en tant que pays de choix des investissements directs étrangers en 2020 avec une progression de 85% par rapport à 2019.

Les résultats engrangés à ce jour ne font que conforter notre ambition de faire du Togo un hub industriel avec un fort accent sur le partenariat public/privé. Ceci s'est d'ailleurs traduit par la mise en activité de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), l'un des jalons majeurs de notre politique de développement. Ce nouveau parc industriel a pour vocation de combler le manque à gagner local dû à l'exportation des matières premières brutes. Concrètement, il s'agira de créer des chaînes à haute valeur ajoutée grâce à la promotion de l'industrie locale dans les secteurs agro-industriels, tels que le coton, le soja, le sésame, le café, le cacao et la volaille.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Pendant plus de 75 ans, notre Organisation a œuvré sans relâche à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, notamment à travers l'alerte précoce et la prévention des conflits, l'assistance électorale et l'observation des processus électoraux, ainsi que le maintien et la consolidation de la paix. Mais la menace s'intensifie et se diversifie. Partout sur notre planète, l'intolérance et l'extrémisme religieux font de nombreuses victimes.

L'Afrique paie le plus lourd tribut. Une réponse mondiale est donc urgente pour soutenir les efforts des pays africains et des Organisations régionales pour lutter contre ce fléau qui menace de s'installer durablement sur le continent.

Pour ce faire, les difficultés de financement du G5 Sahel et même de la MINUSMA doivent être surmontées diligemment. Il est en effet incompréhensible qu'à ce jour, près de 50% des contributions annoncées n'aient pas été décaissées et que la MINUSMA soit, elle aussi, confrontée à des contraintes budgétaires pour assurer son soutien logistique au G5 Sahel.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Mesdames et Messieurs,**

La prospérité mondiale repose sur la paix et la stabilité dans les régions touchées par des conflits. Dès lors, le Togo réitère l'appel commun des Etats membres du G7+ en vue d'un cessez-le-feu global, partout sur la terre.

Je reste convaincu que grâce à la mutualisation de nos efforts, la présente session de l'Assemblée Générale contribuera significativement à renforcer la détermination de nos Etats à faire de notre planète, un monde plus sûr et pleinement engagé pour le bien-être de nos peuples. /-

Je vous remercie.